

FICHE DE POSTE

Le Conservatoire du littoral recrute pour sa délégation de rivages Outre-mer un Délégué adjoint (H/F) pour les Rivages français d'Amérique

Le Conservatoire du littoral, établissement public administratif de l'Etat, acquiert, restaure et aménage des espaces du littoral et des rivages lacustres en vue de les soustraire à l'urbanisation, de protéger les paysages qu'ils constituent et leur richesse écologique et patrimoniale, tout en les rendant accessibles au public.

Créé en 1975, le Conservatoire protège aujourd'hui 200 000 ha situés sur le littoral, dont environ le tiers en outre-mer. Son objectif à l'horizon 2050, dit du « tiers naturel », est de protéger environ 320 000 ha. Une partie de la gestion des terrains sous la protection du Conservatoire sont confiés aux collectivités territoriales, à des établissements publics ou à des associations.

Pour réaliser ses missions, le Conservatoire emploie environ 180 agents, fonctionnaires ou contractuels, au siège à Rochefort et dans les dix « délégations de rivages » réparties sur le littoral en métropole et outre-mer. Ces délégations sont chargées, conformément aux orientations nationales, de négocier l'acquisition des terrains, d'assurer la maîtrise d'ouvrage de travaux sur ces terrains, d'en confier et d'en suivre la gestion.

La délégation Outre-mer, basée en métropole (Paris), coordonne l'action de 6 antennes permanentes situées dans les régions outre-mer. Elle met en œuvre, sous l'autorité de la directrice du Conservatoire, la politique de préservation des rivages de l'outre-mer proposée par les conseils de rivages puis validée par le Conseil d'administration de l'établissement. La délégation Outre-mer anime deux conseils de rivages, l'un pour les rivages français d'Amérique, l'autre pour les rivages de l'Océan Indien, instances composées d'élus des départements, régions ou collectivités uniques.

Description du poste

Sur l'ensemble des Rivages français d'Amérique (Antilles et Guyane)

Le délégué adjoint appuie le délégué et assure sa suppléance sur l'ensemble des missions dans l'aire géographique des rivages français d'Amérique (hors Saint Pierre et Miquelon). Il assure, sous l'autorité du délégué et en relation avec les responsables d'antennes, les relations de proximité avec les acteurs locaux. Il prépare les partenariats institutionnels, notamment avec les collectivités locales auprès desquelles il est régulièrement amené à représenter le Conservatoire.

Il assure, de manière générale, la mise en œuvre des politiques de l'établissement dans son aire d'action et la cohérence des projets avec les orientations stratégiques. Il appuie notamment le délégué dans la programmation des actions et la préparation du dialogue annuel de gestion. Il assure une veille sur les dispositifs financiers mobilisables par le Conservatoire (CPER, programmes opérationnels, ODE...).

Il assure directement le pilotage opérationnel des dossiers définis conjointement avec le délégué lors des entretiens annuels.

Il supervise l'organisation et la préparation des réunions du Conseil des rivages français d'Amérique et assure le relais d'information vers les conseillers de rivages.

Il favorise et organise le travail en équipe à l'échelle régionale en identifiant les compétences spécifiques des agents et les besoins d'appui mutuel tout en mettant en place des projets transversaux.

Enfin, il est l'interlocuteur privilégié du Conservatoire auprès du pôle-relais des zones humides tropicales, implanté dans les locaux du Conservatoire en Guadeloupe.

Sur l'antenne de Guadeloupe

Le délégué adjoint assure l'encadrement des agents de l'antenne de Guadeloupe (5 agents au 1^{er} juin 2018).

Sur ce territoire, il est plus particulièrement chargé des actions suivantes :

- Organisation de l'équipe et suivi général du fonctionnement de l'antenne,
- Représentation locale du Conservatoire du littoral,
- Animation de la section guadeloupéenne du conseil des rivages français d'Amérique,
- Suivi des négociations foncières et affectations de terrains publics,
- Organisation de l'aménagement et de la gestion des sites (70 sites 8 000 ha, une vingtaine de gestionnaires),
- Contacts et partenariats avec les partenaires locaux (communes, services de l'Etat, conseil départemental, conseil régional, parc national, ONF, SAFER...),
- Préparation et suivi des opérations de commande publique en lien avec les services du SG
- Appui à la préparation des dialogues de gestion
- Préparation des dossiers administratifs et financiers des projets,
- Cadrage et mise en œuvre des actions de communication.

Profil et compétences requises

- Formation en ingénierie de l'environnement, géographie ou droit foncier
- Connaissance du fonctionnement des collectivités locales et de l'Etat,
- Capacités managériales éprouvées (expérience souhaitée),
- Aptitude au travail en équipe, en réseau et à distance,
- Maîtrise de la commande publique
- Aptitude à la négociation, notamment avec les élus, et à la conduite de projet,
- Bonne capacité rédactionnelle et de synthèse,
- Esprit d'initiative,
- Expérience en outre-mer souhaitée, notamment territoires français d'Amérique,
- Intérêt pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel,
- Maîtrise des logiciels bureautiques, maîtrise des outils SIG (QGis) appréciée.

Le poste nécessite des déplacements fréquents sur le secteur Antilles-Guyane et parfois en métropole.

Relations hiérarchiques et fonctionnelles

Le délégué-adjoint est placé sous l'autorité hiérarchique du délégué de rivages pour l'outre-mer. Il exerce par ailleurs une autorité hiérarchique sur les agents de l'antenne de Guadeloupe et une autorité fonctionnelle sur les agents de l'ensemble des antennes des Antilles et de Guyane.

Caractéristiques du poste

Poste de catégorie A ou A+ à temps complet.

Ce poste est ouvert :

- aux fonctionnaires par voie de détachement sur contrat (contrat de détachement de 3 ans) ;
- aux agents contractuels en CDI bénéficiant déjà du quasi-statut de l'environnement (Conservatoire du littoral et autres opérateurs de l'environnement)

La politique des ressources humaines du Conservatoire du littoral vise à garantir un recrutement respectueux des principes de non-discrimination et de diversité. Ainsi, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi.

Lieu d'affectation et date de prise de fonction

Résidence administrative à l'antenne du Conservatoire du littoral à Basse-Terre (Guadeloupe).

Poste vacant à compter du 1^{er} septembre 2018.

Renseignements et dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature (CV+ lettre de motivation), accompagnés du dernier arrêté de situation administrative pour les fonctionnaires, sont à faire parvenir au plus tard **le 6 juillet 2018** :

Soit par courrier à :

Madame la directrice du Conservatoire du littoral
Corderie Royale - CS 10137 - 17306 Rochefort cedex - Tél. 05.46.84.72.50

Soit en ligne :

www.conservatoire-du-littoral.fr - Rubrique offres d'emploi

Renseignements sur le poste :

Alain BRONDEAU, délégué outre-mer (01 44 63 56 72)
courriel : a.brondeau@conservatoire-du-littoral.fr (*aucune candidature ne doit être transmise à cette adresse*)